



**DECLARATION DU CONJOINT
EN CAS DE MARIAGE SOUS UN REGIME
DE COMMUNAUTE LEGALE OU CONVENTIONNELLE**

Je soussigné(e) :

(nom d'usage)

(nom de jeune fille)

(prénoms)

Né(e) le

A

Epoux ou épouse de

(date et lieu du mariage)

Déclare à l'occasion de la demande d'immatriculation de mon conjoint au Registre du Commerce des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers, qu'en conformité de l'article L.526-4 du Code de commerce (issu de la loi du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique) disposant que :

"Lors de sa demande d'immatriculation à un registre de publicité légale à caractère professionnel, la personne physique mariée sous un régime de communauté légale ou conventionnelle doit justifier que son conjoint a été informé des conséquences sur les biens communs des dettes contractées dans l'exercice de sa profession."

Je déclare ainsi avoir pris la mesure de ce que mon conjoint engage nos biens communs par les dettes liées à son exploitation commerciale et/ou artisanale.

Fait à

Le

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé")